

Du 16 décembre 2024

OBJET
REVALORISATION
DES TARIFS DES
PLACES DE
PARKING

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération mise
en ligne sur le site
de la ville le
23/12/2024

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
11 décembre
2024

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 décembre à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Jeanine PELAMOURGUES
Messieurs Marc REMOND, Mouloud ANIBA et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :
Monsieur David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS
Invitée: Madame Maud SAID – Assistante administrative

Vu le contrat de séjour de la résidence Eugène Robin en date du 27 juin 2023 ;

Vu la délibération DEL- 25-2023 du conseil d'administration du CCAS relative à l'approbation du contrat de séjour de la résidence autonomie ;

Vu l'indice de révision des loyers du troisième trimestre 2024 ;

Ainsi, le calcul appliqué est le suivant :

Location parking hors charge (13,31€) X IRL du 3^{ème} trimestre 2024 (144,51)

IRL du 3^{ème} trimestre 2023 (141,03)

Au vu de ces éléments, le montant du loyer révisé à compter du 1er janvier 2025 sera de 13,64 €, soit une augmentation de 0,33 € par rapport à l'année précédente.

En 2025, quatre places payantes seront dévolues aux résidents (avec contractualisation) et trois autres seront en libre accès aux visiteurs et/ou aux résidents de manière ponctuelle.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve la revalorisation du prix de location des places de parkings à appliquer à la résidence Eugène Robin à compter du 1^{er} janvier 2025.

Votes pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 16 décembre 2024



Le Maire,
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET